



NATIONS
UNIES

EP

UNEP(DEPI)/MED WG.443/9



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

12 juillet 2017
Français
Original: Anglais

Réunion des Points focaux du PAM

Athènes (Grèce), 12-15 septembre 2017

Point 5 de l'ordre du jour : Questions spécifiques à soumettre à la réunion et suites à donner

Projet de décision : Mise en œuvre de l'Approche écosystémique : Concentration sur le Rapport sur la qualité 2017 et Évaluations du suivi

Pour des raisons environnementales et économiques, le tirage du présent document a été restreint. Les participants sont priés d'apporter leurs copies à la réunion et de ne pas demander de copies supplémentaires.

PNUE/PAM
Athènes, 2017

Note du Secrétariat

1. Conformément à l'article 12 de la Convention de Barcelone et à plusieurs dispositions relatives à la surveillance dans différents Protocoles, le Rapport 2017 sur la qualité (QSR 2017) est le premier rapport basé sur les Indicateurs communs IMAP. Il est préparé conformément au mandat conféré au Secrétariat par la Décision IG.21/3 de la 18^{ème} Réunion des Parties contractantes (Istanbul, Turquie, décembre 2013) sur l'approche écosystémique, y compris l'adoption des définitions du bon état écologique (BEE) et des cibles, et par la Décision IG.22/20 de la 19^{ème} Réunion des Parties contractantes (Athènes, Grèce, février 2016) relative au Programme de travail et budget 2016-2017.
2. Le QSR 2017 suit un modèle qui a été défini par le Secrétariat en coopération avec les Parties contractantes, à partir de la structure de la Stratégie à Moyen Terme 2016-2021 (SMT) et du Programme de Surveillance et d'Évaluation Intégré (IMAP), par l'intermédiaire des Groupes de correspondance sur la surveillance (COR MONs) et du Groupe de coordination de l'Approche écosystémique. Il a également examiné l'approche adoptée par d'autres mers régionales (OSPAR), ainsi que d'autres travaux à l'échelle internationale, tels que le Processus régional sur la deuxième Évaluation mondiale des océans et le processus de mise en œuvre de l'Agenda 2030 de développement durable, en particulier les Objectifs de développement durable (ODD) liés aux océans.
3. Étant donné la disponibilité limitée des données, étant donné aussi que la mise en œuvre de l'IMAP est encore à ses débuts du fait qu'un certain nombre de pays sont en train de réviser leurs programmes nationaux de surveillance afin de les aligner sur l'IMAP, l'approche utilisée pour l'élaboration du QSR 2017 reflète les limites de temps et l'insuffisance des données relatives aux Indicateurs communs IMAP. Par conséquent, il n'a pas été possible de compiler un ensemble complet de données pour les Indicateurs IMAP dans le cadre du QSR 2017. Ainsi, l'approche suivie a consisté à utiliser toutes les données disponibles pour les Indicateurs communs IMAP et de compléter en comblant les lacunes en matière de données avec des éléments provenant de nombreuses sources diverses.
4. A l'exception de la base de données de surveillance MED POL, le QSR 2017 contient des liens vers toutes les sources d'information et les études de cas pertinentes pour différents Indicateurs communs IMAP, fournis par les Parties contractantes et d'autres partenaires. Des sources d'information supplémentaires ont été identifiées et cartographiées, y compris des informations relatives aux rapports nationaux sur la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et ses Protocoles, la mise en œuvre des Plans d'action nationaux (PAN), des Programmes d'aménagement côtier (PAC), ainsi que les résultats de la mise en œuvre, aux échelles régionale et nationale, des politiques, des programmes et des projets pertinents.
5. Par conséquent, grâce à la compilation systématique des Fiches d'information sur l'Évaluation pour tous les Indicateurs communs IMAP, le QSR 2017 fournit des résultats sur l'état de la mise en œuvre des méthodes d'évaluation appropriées, identifie l'état de la disponibilité de l'information nécessaire à l'évaluation des Indicateurs communs IMAP, fournit des résultats liés au statut des écosystèmes marins et côtiers et, dans la mesure du possible, identifie les tendances qui s'expriment grâce à une évaluation qualitative et quantitative, y compris les graphiques et les animations, le cas échéant. Le rapport détermine également les lacunes en matière de connaissances et définit les orientations clés pour les surmonter dans le but de permettre la mise en œuvre réussie de la phase initiale de l'IMAP (2016-2019). Pour chaque groupe, il fournit les études de cas qui ont été soumises par les Parties contractantes et les partenaires.
6. Les Fiches d'information du QSR sur l'Évaluation pour tous les Indicateurs communs de l'IMAP ont été présentées et examinées par les réunions pertinentes des Groupes de correspondance de l'Approche écosystémique (sur la biodiversité, la pollution, les déchets marins et côtiers, et l'hydrographie), le Groupe de coordination de l'Approche écosystémique et les Réunions des Points

focaux des composantes du PAM (MED POL, CAR/ASP, REMPEC, CAR/PAP), et ont été révisés en conséquence.

7. La publication de ce rapport est un accomplissement unique du PAM, fondé sur des efforts conjoints et intégrés des Parties contractantes, du Secrétariat, des Composantes et des Partenaires du PAM. Les principales conclusions du QSR 2017 sont présentées dans l'annexe jointe à la présente décision.

8. La mise en œuvre de cette décision est liée au produit 1.1.4 et complétée par les produits 2.4.1, 2.4.2, 2.4.3, 3.4.1, 3.4.2, 3.4.3, 3.4.4, 4.4.1, 4.4.2 des thèmes centraux du Programme de travail proposé. Cette mise en œuvre a des implications budgétaires sur le MTF et sur les ressources externes, qui sont reflétées dans le budget proposé.

Projet de Décision IG.23/6
Rapport sur la qualité 2017

La 20^e Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée, ci-après dénommée la Convention de Barcelone,

Eu égard à la Convention de Barcelone pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses protocoles, en particulier l'article 12 de ladite Convention et les articles de ses Protocoles consacrés à la surveillance et à l'évaluation ;

Rappelant la Décision IG.17/6 de la 15^e réunion des Parties contractantes sur la Feuille de route pour l'Approche écosystémique ;

Rappelant les Décisions IG. 20/4 de la 17^e Réunion des Parties contractantes et IG. 21/3 de la 18^e Réunion des Parties contractantes sur l'approche écosystémique qui ont mis un accent particulier sur la surveillance et l'évaluation ;

Rappelant les Décisions IG.22/7 et IG.22/20 de la 19^e Réunion des Parties contractantes sur l'IMAP et sur le Programme de travail et budget 2016-2017 qui prescrit la préparation du Rapport sur la qualité 2017, ci-après dénommé « QSR 2017 » ;

Exprimant son appréciation pour le travail des Groupes de correspondance sur la surveillance (CORMON), du Groupe de coordination de l'Approche écosystémique, des Parties contractantes, des Partenaires, du Secrétariat et des Composantes du PAM ;

Ayant examiné les rapports des réunions des CORMON, des Points focaux des composantes du PAM, du Groupe de coordination de l'Approche écosystémique ;

1. *Approuve le Résumé analytique du QSR 2017 [et les recommandations politiques] figurant à l'annexe de la présente Décision ;*
2. *[Exhorte les Parties contractantes et le Secrétariat à prendre les mesures nécessaires pour donner suite aux recommandations politiques figurant à l'annexe de la présente Décision ;]*
3. *Demande aux Parties contractantes de poursuivre leurs travaux visant à finaliser dès que possible leurs programmes nationaux actualisés de surveillance et d'évaluation conformément à l'IMAP ;*
4. *Exhorte les Parties contractantes, avec le soutien du Secrétariat et en tenant compte de la nécessité de combler les lacunes existantes en matière de données mises en évidence dans le QSR 2017, à préparer régulièrement des rapports sur les données de qualité garantie provenant de la mise en œuvre des programmes nationaux actualisés et intégrés de surveillance et d'évaluation; cela favorisera la mise au point de futurs produits d'évaluation régionale, ainsi que la conception, la mise en œuvre et la surveillance de mesures régionales et nationales constantes et cohérentes fondées sur une interface science-politique solide et visant à parvenir au BEE ;*
5. *Demande au Secrétariat de mettre tout en œuvre pour surmonter les lacunes en matière de connaissances reconnues dans le QSR 2017, ce qui contribuera au succès de la phase initiale de la mise en œuvre de l'IMAP (2016-2019) et renforcera les capacités des Parties contractantes dans la réalisation du deuxième QSR en 2023 et démontrer les progrès réalisés dans le sens du BEE et de ses objectifs connexes ;*
6. *Demande au Secrétariat de créer une synergie entre la mise en œuvre de l'IMAP et ses indicateurs communs connexes d'un côté et, de l'autre, les travaux en cours des Nations Unies et des*

Mers régionales sur les indicateurs qui surveillent le progrès dans l'atteinte des ODD et en particulier de l'ODD 14 et de partager l'expérience méditerranéenne à l'échelle mondiale.

ANNEXE
Principales conclusions du Rapport sur la qualité 2017

1. Ce document présente les principales conclusions du Rapport sur la qualité 2017 qui font part de l'état actuel de l'environnement marin et côtier de la Méditerranée. Les conclusions principales sont résumées ci-dessous pour chaque Objectif écologique.

2. **L'Objectif écologique (OE 1) sur la Biodiversité** vise à garantir que la diversité biologique est maintenue ou renforcée. La qualité et l'occurrence des habitats côtiers et marins et la répartition et l'abondance des espèces côtières et marines sont conformes aux conditions physiographiques, hydrographiques, géographiques et climatiques en vigueur. L'OE 1 comprend cinq indicateurs communs :

- **Indicateur commun 1 : Aire de répartition des habitats et Indicateur commun 2 : Condition des espèces et communautés typiques de l'habitat**

3. Les études existantes indiquent que la majorité des habitats sont menacés. Près de la moitié des habitats méditerranéens (23 habitats, soit 49 %) manquaient de données dans les 28 pays de l'UE. Pour le reste (24 habitats), les préoccupations pour 83 % d'entre eux concernaient la conservation (quasi menacés (NT) - gravement menacés (CR)), dont 63 % étaient menacés à certains degrés (42 % vulnérables et 21 % menacés). Une bonne partie des habitats dans les environnements infralittoraux et médiolittoraux étaient soit Vulnérables soit Menacés. Ils comprennent des communautés dominées par des algues sur des sédiments infralittoraux et des sédiments circalittoraux et des roches, ainsi que des lits de moules et d'huîtres. Les critères selon lesquels les habitats ont été les plus fréquemment évalués comme étant menacés à la fois dans les 28 pays de l'UE et au-delà des 28 étaient *une baisse d'étendue et une baisse de qualité*.

4. L'expertise régionale, les programmes de recherche et de surveillance au cours des dernières décennies ont eu tendance à se concentrer uniquement sur quelques habitats méditerranéens particuliers. Il convient de soutenir davantage l'exploration des habitats tels que les bioconstructions depuis la mer très peu profonde à la mer profonde.

5. Malgré l'importance scientifique des études chronologiques, le financement de nombreux programmes de surveillance est menacé et la grande partie de la mer Méditerranée n'est pas simplement sous-échantillonnée, elle ne l'est pas du tout. La surveillance doit être coordonnée et normalisée de sorte que les résultats puissent être facilement comparables, au moins pour certains d'entre eux, prédéterminés et variables.

- **Indicateur commun 3 : Aire de répartition des espèces (OE 1 concernant les mammifères marins, les oiseaux marins, les reptiles marins)**

6. L'application de cet indicateur a abouti à trois évaluations relatives aux mammifères marins, aux oiseaux marins et aux reptiles marins. Pour les mammifères marins, 12 espèces sont régulièrement présentes en Méditerranée, un phoque et 11 cétacés. Le phoque moine méditerranéen (*Monachus monachus*) et les 11 espèces de cétacés (le rorqual commun ou *Balaenoptera physalus*, le cachalot ou *Physeter macrocephalus*, la baleine à bec de Cuvier ou *Ziphius cavirostris*, le dauphin commun à bec court ou *Delphinus delphis*, la baleine pilote ou *Globicephala melas*, le dauphin de Risso ou *Grampus griseus*, l'orque ou *Orcinus orca*, le dauphin bleu et blanc ou *Stenella coeruleoalba*, le dauphin à bec étroit ou *Steno Bredanensis*, le Grand Dauphin ou *Tursiops truncatus*, le marsouin commun ou *Phocoena phocoena*) font face à plusieurs menaces, en raison de fortes pressions anthropiques tout le long du bassin méditerranéen. Pour l'évaluation des oiseaux marins, les informations sont incomplètes et souvent inexistantes. Un gradient croissant de diversité du sud-est au nord-ouest a été observé et est conforme aux modèles de productivité de la région. Il pourrait cependant être mis à mal par des lacunes plus importantes en matière de données dans les pays les plus au sud et à l'est. Pour les reptiles marins, la plupart des sites de nidification des tortues caouannes sont situés dans les bassins orientaux et centraux de la Méditerranée, surtout en Grèce, en Turquie, à

Chypre et en Libye, tandis que tous les sites de nidification des tortues vertes se trouvent dans le bassin oriental, principalement en Turquie, en Syrie et à Chypre. Le nombre de nids se trouvant sur divers sites ne dépend pas uniquement du climat, mais d'autres facteurs, comme la prédation, le type ou la structure du sable, etc.

- **Indicateur commun 4 : Abondance de la population des espèces sélectionnées (OE 1 concernant les mammifères marins, les oiseaux marins, les reptiles marins)**

7. Le résultat de l'évaluation montre que les densités exactes de population pour la plupart des mammifères marins ne sont pas entièrement évaluées, des estimations très faibles existent pour le phoque moine méditerranéen, le rorqual commun, le cachalot et l'orque ainsi que pour le dauphin commun. D'après le profil de leur abondance dans la région méditerranéenne, les oiseaux marins tendent à être surtout présents au nord et à l'ouest du bassin méditerranéen. Cela est particulièrement vrai pour la plupart des espèces marines (les puffins, le cormoran méditerranéen et le goéland d'Audouin). Le profil d'abondance des tortues marines indique que plus de 100 sites autour de la Méditerranée accueille une nidification de tortues caouannes allant de dispersée à stable (c'est-à-dire chaque année). La Grèce et la Turquie représentent à elles seules plus de 75 % de l'effort de nidification en Méditerranée. Il est difficile d'obtenir des renseignements sur la structure des tailles et l'abondance des individus dans les zones marines océaniques et néritiques. La plupart des nids de tortues vertes se trouvent en Turquie, à Chypre et en Syrie et le reste au Liban, en Israël et en Égypte. Les renseignements concernant le nombre de tortues vertes dans divers habitats de développement, de recherche et d'hivernage sont limités.

- **Indicateur commun 5 : Caractéristiques démographiques de la population (OE 1 p. ex. structure de la taille ou de la classe d'âge, répartition par sexe, taux de fécondité, taux de survie/mortalité concernant les mammifères marins, les oiseaux marins, les reptiles marins)**

8. Le résultat des évaluations se concentre sur les caractéristiques démographiques de la population de mammifères marins dans les eaux méditerranéennes et indique que les données disponibles sur la démographie des mammifères marins méditerranéens sont plutôt rares et fragmentées et, à l'heure actuelle, il est difficile de fournir des preuves solides sur des tendances. Les données sont disponibles uniquement pour des régions localisées qui ont bénéficié de plus d'efforts au fil des ans qui ont permis d'estimer les taux de survie pour des espèces particulières et des intervalles de temps.

9. **Rorqual commun** - L'étude préliminaire a décrit la structure de la sous-population méditerranéenne en analysant les enregistrements des individus échoués pour la période 1986-2007 qui ont montré un fort impact, aussi bien naturel qu'anthropique, sur les baleineaux et les jeunes animaux. Ces résultats, tout en confirmant un modèle commun à plusieurs mammifères – caractérisé par une mortalité élevée chez les classes d'âge les plus jeunes – peuvent les empêcher d'atteindre la maturité sexuelle, ce qui affecte fortement les espèces à l'échelle de la population. Les plans de conservation appropriés doivent donc penser à trouver des lieux de reproduction où les baleineaux peuvent bénéficier d'une plus grande protection, afin d'augmenter les taux de survie. De même, une réglementation appropriée de la circulation navale, visant à réduire les taux de mortalité causés par des collisions avec des navires, pourrait améliorer la survie des femelles adultes et des baleineaux. En outre, l'atténuation d'autres sources de mortalité et de stress, telles que la pollution chimique et acoustique, les activités d'observation des baleines et la perte et la dégradation d'habitats, pourrait améliorer davantage les chances de survie de la population.

10. **Grand Dauphin** - La seule zone méditerranéenne disposant de renseignements historiques quantitatifs qui peuvent servir à déduire des tendances de la population sur des échelles de temps de

plus de deux décennies est le nord de la mer Adriatique. Dans cette zone, le nombre de Grands Dauphins a apparemment diminué d'au moins 50 % au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, principalement en raison de tueries délibérées initiales, suivies de la dégradation de l'habitat et de la surpêche d'espèces proies. Pour d'autres parties du nord de la Méditerranée, notamment l'Italie et le sud de la France, les renseignements disponibles sont moins précis, mais indiquent des tendances similaires. Dans une région située au large du sud de l'Espagne où l'espèce a été étudiée de manière intensive, les estimations de l'abondance ont montré une variabilité, mais aucune tendance depuis le début des années 1990.

11. La photo-identification est l'une des techniques les plus puissantes utilisées pour l'étude des populations de cétacés. Les renseignements sur la composition des groupes, sur la répartition par zone, sur le comportement interindividuel et les profils de mouvements à court et à long terme peuvent être obtenus par la reconnaissance des individus. Les ensembles de données à long terme sur les individus identifiés par la photo peuvent fournir des renseignements sur les traits basiques de la vie, tels que l'âge à la maturité sexuelle, l'intervalle de vèlage, la durée de vie reproductive et l'espérance de vie totale. Néanmoins, déterminer l'âge et la longueur à partir d'individus en liberté peut s'avérer assez difficile et augmenter les incertitudes sur les profils. Les ensembles de données à long terme sur des individus connus par photo-identification peuvent corriger certaines lacunes éventuelles.

12. L'objectif de l'**OE 2 sur les espèces non indigènes** est que les espèces non indigènes introduites par les activités humaines restent à des niveaux qui ne modifient pas négativement l'écosystème. L'OE 2 comprend un indicateur commun :

- **Indicateur commun 6 : Tendances de l'abondance, occurrence temporelle et distribution spatiale des espèces non indigènes, en particulier les espèces envahissantes non indigènes, principalement dans les zones à risques**

13. Le résultat des évaluations indique une variation sous-régionale des nouvelles introductions d'espèces exotiques en Méditerranée. Le rythme des nouvelles introductions en Méditerranée orientale est en croissance, contrairement à celui des trois autres sous-régions méditerranéennes. À l'échelle régionale, les nouvelles introductions tendent à augmenter de 30,7 espèces par décennie et le rythme actuel (données des années 2000) des nouvelles introductions dépasse 200 nouvelles espèces par décennie.

14. L'objectif de l'**OE 5 sur l'eutrophisation** est de faire en sorte que l'eutrophisation d'origine anthropique soit évitée, en particulier pour ce qui est de ses effets néfastes, tels que l'appauvrissement de la biodiversité, la dégradation des écosystèmes, la prolifération d'algues toxiques et la désoxygénation des eaux de fond. Il comprend deux indicateurs :

- **Indicateur commun 13 : Concentration d'éléments nutritifs clés dans la colonne d'eau et**
Indicateur commun 14 : Concentration de Chlorophylle a dans la colonne d'eau

15. Le résultat des évaluations confirme que les eaux extracôtières de la Méditerranée sont caractérisées comme étant extrêmement oligotrophes avec une tendance croissante à l'oligotrophie en allant vers l'est. Les principales régions côtières de la Méditerranée ayant des tendances eutrophes permanentes sont le golfe du Lion, l'Adriatique, le nord de la mer Égée et la Méditerranée du Sud-est (Nil-bassin Levantin). Dans les zones où l'évaluation est possible, les concentrations en éléments nutritifs clés sont dans des plages caractéristiques des zones côtières et sont conformes aux principaux processus subis dans la zone concernée, tandis que les critères d'évaluation de l'eutrophisation basés sur la concentration de chlorophylle a dans la colonne d'eau confirment le principal état de l'eutrophisation dans la zone côtière.

16. **L'OE 7 sur l'hydrographie** vise à s'assurer que la modification des conditions hydrographiques n'affecte pas négativement les écosystèmes côtiers et marins ; il comprend un indicateur :

- **Indicateur commun 15 : Emplacement et étendue des habitats impactés directement par les altérations hydrographiques**

17. Le résultat des évaluations indique qu'une surveillance plus rigoureuse est nécessaire afin de procéder à des évaluations régionales et sous-régionales, vu que les incidences du développement côtier sont prouvées.

18. **L'OE 8 sur les écosystèmes côtiers et les paysages** vise à s'assurer que la dynamique naturelle des zones côtières est maintenue et que les écosystèmes côtiers et les paysages sont préservés ; il comprend un indicateur :

- **Indicateur commun 16 : Longueur de côte soumise à des perturbations dues à l'influence des structures artificielles et Indicateur commun 25 : Changement de l'utilisation du sol**

19. Le résultat des évaluations montre que seulement quelques pays (la France, l'Italie et le Monténégro) ont réalisé des inventaires des structures côtières artificielles, où entre 11 et 32 % du littoral est converti et les taux d'artificialisation augmentent régulièrement en raison de l'augmentation de la population et de l'utilisation des zones côtières.

20. **L'OE 9 sur la pollution** vise à s'assurer que les contaminants n'ont aucun impact significatif sur les écosystèmes côtiers et marins et sur la santé de l'homme ; il comprend cinq indicateurs communs :

- **Indicateur commun 17 : Concentration des principaux contaminants nocifs mesurée dans la matrice pertinente (OE9 concernant le biote, les sédiments et l'eau de mer)**

21. Le résultat des évaluations montre que les niveaux de polluants chimiques traditionnels diminuent alors que des menaces chimiques émergentes en Méditerranée font à présent l'objet de préoccupations. Les bilans des métaux toxiques se retrouvent presque entièrement dans le compartiment des sédiments côtiers, ce qui indique une nette réduction des intrants des polluants traditionnels dans les eaux de surface. Les composés chlorés organiques sont presque non détectables dans le biote surveillé, bien que les stations de points chauds restent une menace.

- **Indicateur commun 18 : Niveau des effets de la pollution des principaux contaminants dans les cas où une relation de cause à effet a été établie**

22. En général, le résultat des évaluations ne permet pas de faire des comparaisons. Les outils de surveillance des effets biologiques sont encore dans une phase de recherche qui limite la mise en œuvre de ces méthodologies dans les réseaux de surveillance marine à long terme. Les biomarqueurs traditionnels et les essais biologiques qui peuvent prêter à confusion sont remplacés par de nouvelles cibles et méthodes moléculaires qui comportent des techniques métaboliques pour leur application fiable dans les évaluations marines intégrées de manière rentable.

- **Indicateur commun 19 : Occurrence, origine (si possible) et étendue des événements critiques de pollution aiguë (p. ex. déversements accidentels d'hydrocarbures, de dérivés pétroliers et de substances dangereuses) et leur incidence sur les biotes touchés par cette pollution**

23. Le résultat des évaluations indique que les taux d'accidents ont diminué tant à l'échelle mondiale que régionale, malgré l'intensification du transport maritime et l'on peut conclure que l'impact du cadre réglementaire international adopté par l'Organisation maritime internationale (OMI) ainsi que les activités de coopération technique entreprises à l'échelle régionale sont très positifs, en particulier en ce qui concerne la prévention de la pollution accidentelle. Cependant, les risques associés au transport d'hydrocarbures et de substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD) par des navires avec des conséquences néfastes possibles sur le biote et les écosystèmes ne peuvent être complètement éliminés, en particulier dans les zones vulnérables telles que la Méditerranée.

- ***Indicateur commun 20 : Concentrations effectives de contaminants ayant été décelés et nombre de contaminants ayant dépassé les niveaux maximaux réglementaires dans les produits de la mer de consommation courante***

24. Le résultat des évaluations indique que dans l'ensemble, aucune préoccupation majeure ni aucun niveau extrêmement élevé n'est observé par rapport à ces récents travaux de recherche et aucune confirmation fondée sur les tendances temporelles n'a pu être effectuée.

- ***Indicateur commun 21 : Pourcentage de relevés de la concentration d'entérocoques intestinaux se situant dans les normes instaurées***

25. Le résultat des évaluations montre que la mise en œuvre de mesures (p. ex., les stations de traitement d'eaux usées) pour réduire, entre autres, la pollution fécale des eaux côtières, a été une réussite en Méditerranée. La généralisation de la dépuración des eaux domestiques dans un certain nombre de pays au cours des dernières décennies a démontré les avantages de la mise en œuvre du Protocole « tellurique » de la Convention de Barcelone. Cependant, certaines améliorations restent à réaliser.

26. **L'EO 10 sur les déchets marins** vise à s'assurer que les déchets marins n'affectent pas négativement l'environnement côtier et marin ; il comprend deux indicateurs communs :

- ***Indicateur commun 22 : Tendances relatives à la quantité de déchets répandus et/ou déposés sur le littoral***

27. Le résultat des évaluations montre qu'il existe des données limitées et une grande variabilité spatiale sur les quantités et la composition des déchets marins reflétant les différentes caractéristiques des rives le long de la Méditerranée. Les études existantes indiquent cependant que les principaux types de déchets sur les plages sont d'origine terrestre et qu'ils proviennent de mauvaises pratiques de gestion de déchets, d'activités de loisir et de tourisme et comprennent principalement des articles ménagers et des déchets liés au tabagisme. L'évaluation de la composition des déchets sur les plages de différentes régions de la Méditerranée indique que les matériaux en polymère synthétique (bouteilles, sacs, bouchons/couvercles, filets de pêche et petits morceaux de plastique et/ou de polystyrène non identifiable) représentent la plus grande proportion de la pollution générale par les déchets marins.

- ***Indicateur commun 23 : Tendances des quantités de déchets dans la colonne d'eau, y compris les microplastiques, et sur les fonds marins***

28. Sur la base des résultats des évaluations, il est prouvé que le plastique est la principale composante des déchets marins flottants, mais également de ceux qui reposent sur le fond de la Méditerranée, depuis les eaux peu profondes et le plateau continental jusqu'à la profonde plaine abyssale. En ce qui concerne les zones où les déchets marins (flottants et sur le fond marin)

s'accumulent dans le bassin méditerranéen, aucune conclusion sûre ne peut être tirée à l'heure actuelle. La mer Méditerranée est lourdement impactée par des déchets marins flottants, donnant des concentrations analogues à celles trouvées dans les 5 tourbillons subtropicaux. De plus, le fond marin semble constituer le puits mondial final pour la plupart des déchets marins avec des densités variant de 0 à plus de 7 700 éléments par km². Les canyons en eaux profondes sont particulièrement préoccupants, car ils peuvent servir de conduit pour le transport de déchets marins en haute mer. Comme dans tout autre cas de déchets marins, les activités humaines (pêche, développement urbain et tourisme) représentent la principale cause de l'abondance accrue des déchets marins dans la Méditerranée.